

LA LETTRE DE GÉOSTRATÉGIES 2000

ANCIENS DE CAMBRIDGE / ANCIENS D'OXFORD / ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA LONDON SCHOOL OF ECONOMICS / ASSOCIATION DES ANCIENS DE L'ECOLE DE L'AIR / ASSOCIATION DES SCIENCES PO / ASSOCIATION DES AUDITEURS ET CADRES DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT / ASSOCIATION NATIONALE DES AUDITEURS JEUNES DE L'IHEDN (ANAJ) / ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DU CENTRE D'ETUDES SUPÉRIEURES DE BANQUE / ASSOCIATION DES CENTRALIENS / ASSOCIATION DU CONTRÔLE GÉNÉRAL DES ARMÉES / ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE L'ESSEC / INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES (IRIS) / INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE DÉFENSE NATIONALE / INSTITUT DES HAUTES ETUDES NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE / INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES DE DÉFENSE (PARIS II) / INSTITUT SUPÉRIEUR DU COMMERCE / SAINT-CYRIENNE / ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES ET DIPLÔMÉS DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE /

Site Internet : geo2000.org

N° 62 – MAI 2004

SOMMAIRE :

P.3

Editorial : " Esprit de défense : es-tu là ? Du rôle de l'éducation

" Marielle Vichot, Professeur, Agrégée d'Histoire, Membre du Conseil d'administration de Géostratégies 2000

P.5

" Valeurs nationales et valeurs militaires : le divorce ? "

Petit-déjeuner débat avec le Général d'Armée Jean-René Bachelet, Inspecteur Général des Armées, en présence de Pierre Messmer, Chancelier de l'Institut, ancien Premier Ministre

P.8

" Un pays de la " nouvelle Europe ", la République Tchèque dans l'Union Européenne : qu'en attend-il ? Que peut-il lui apporter ? "

S.E Pavel Fischer, Ambassadeur de la République Tchèque

P.11

" Terrorisme, médias et démocratie "

Bruno Cortes, Rédacteur en chef du journal de 20 heures à TF1

PARCOURS

Le Gouvernement Raffarin

- Les invités de Géostratégies 2000 nommés au Gouvernement :
- **François Fillon**, Ministre de l'Education Nationale
- **Hervé Gaymard**, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales
- Les membres de Géostratégies 2000 dans les Cabinets ministériels
- **Denis Rapone**, Conseiller du Premier Ministre pour la Justice

- **Paul Rechter**, Conseiller Technique au Cabinet du Ministre de la Culture et de la Communication
- **Blaise Mistler**, Conseiller Parlementaire du Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales

Elections régionales :

- Invités de Géostratégies 2000
- **Raymond Forni** a été élu Président de la France-Comté
- Membres de Géostratégies 2000
- **Jean-Pierre Masseret** a été élu Président de la Région Lorraine
- **Serge Barcellini**, Contrôleur Général des Armées, a été nommé Directeur Général des Services de la Région Lorraine

Légion d'Honneur

- **Laurence Dors**, Vice-Présidente de Géostratégies 2000, Secrétaire Générale d'EADS, a été nommée Chevalier de la Légion d'Honneur
- **Michel Clavier**, Membre de Géostratégies 2000, Membre du Directoire de la BDPME, a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur

RECU A GEOSTRATEGIES 2000

- " **La synergie doctrine, enseignement, formation** "
 - (Commandement de la Doctrine et de l'Enseignement Militaire Supérieur de l'Armée de Terre – BP 053 – 00445 Armées – www.cdes.terre.defense.gouv.fr.
- **Fondation Robert Schuman :**
- " **L'élargissement de l'unité de l'Europe** " (actes de la rencontre avec Bronislaw Geremek, le 27 janvier 2004)
- " **Union européenne** " - 9 mai 2004 – C.D. Commémoratif
 - *F. Robert Schuman – 29 boulevard Raspail – 75007 Paris – www.robert-schuman.org*

ONT COLLABORÉ A CE NUMERO, OUTRE LES INTERVENANTS DANS LES DÉBATS :

Marielle Vichot / Marie-Clotilde Hingray / Jocelyne Pebreuil / Serge Rechter

" Esprit de défense : es-tu là ? Du rôle de l'éducation "
Par Marielle Vichot, Professeur, Agrégée d'Histoire, Membre
du Conseil de Géostratégies 2000,
Commandant de la Réserve Citoyenne de l'Armée de Terre.

" ... Quand vous aurez vu les grandes choses qui se sont accomplies, dans la suite des siècles, par la pensée et l'épée de la France ; quand vous aurez admiré son rôle prédestiné dans la civilisation du monde, vous aimerez votre pays plus encore qu'à présent; vous vous sentirez plus disposés à le servir généreusement, et vous espérerez davantage en son avenir."

Introduction du Précis d'histoire de France – cours moyen à l'usage des écoles primaires – 1923.

Une obligation légale

Lorsqu'il a décidé la suspension du service national, en 1997, le législateur a établi que l'enseignement du devoir de défense serait explicitement prévu dans les programmes de l'éducation nationale. Les programmes scolaires sont désormais en cohérence avec cette volonté. Ils participent au " parcours citoyen ", en matière de défense, donnant du sens aux autres étapes, plus courtes mais plus marquées que ne le sont le recensement, la journée d'appel pour la Défense (JAPD), que ne le serait l'appel sous les drapeaux si la situation exigeait, que soit un jour rétablie la conscription, ce que personne (ou presque...) ne souhaite. Enseigner la Défense, c'est donc une action obligatoire du service public de l'Education nationale. C'est faire comprendre aux futurs citoyens les raisons de l'effort que la Nation consent pour sa Défense, un effort auquel ils participeront plus tard, dans leur activité civile, par leurs contributions en espèces ou en nature, en tant que réservistes et, pour certains, en tant que militaires, pendant une durée plus ou moins longue. Les raisons sont multiples, car si la menace n'est plus aux frontières depuis l'effondrement du bloc soviétique, on ne peut que constater aujourd'hui –Géostratégies 2000 l'a fait maintes fois– qu'il n'y a plus de frontières aux menaces (terrorisme, armes de destruction massive, crime organisé, conflits régionaux,...). Il faut aussi rappeler qu'il convient de participer à l'émergence d'un esprit de Défense européen ou au moins à la prise de conscience que la communauté de valeurs et d'intérêts que nous partageons au sein de l'Union vaut qu'on la défende. Une troisième raison est la prévention du risque de dilution du sentiment national qui fait la force de l'Union européenne, union de Nations, car l'armée est l'émanation de la Nation. L'armée comme l'a si bien rappelé le général Bachelet lors de son intervention devant notre Club, " c'est la force, vertu cardinale opposée au mal absolu qu'est la violence, négation de l'autre ". Il y a donc une obligation que je qualifierais d'humaniste à enseigner la Défense. Cette obligation que traduit ce proverbe finlandais dont les exemples d'application sont multiples: "un pays qui n'a pas d'armée est un pays qui a chez lui l'armée des autres".

Pourquoi renouveler l'approche de l'enseignement de la Défense ?

Il convient de souligner deux faits :

- l'enseignement de la Défense en tant que tel est récent, puisque la loi qui l'a établi a moins de dix ans ; il a encore du mal à être mis en œuvre par le corps enseignant ;
- il a souffert, au moins au début, de la méfiance réciproque des militaires et des enseignants qui avaient tendance à s'ignorer.

Mais l'approche des " petits pas " commence à porter des fruits. Ces deux institutions essentielles de la Nation que sont l'armée et l'éducation se rapprochent grâce à des structures locales dont la notoriété s'accroît, les trinômes académiques, grâce aussi à des rencontres qui se multiplient sur le terrain, dues à l'action de ces mêmes trinômes qui rassemblent armées, éducation et société civile (IHEDN), mais aussi grâce à beaucoup d'initiatives personnelles, d'enseignants ou de militaires. Le contexte international, la menace du terrorisme interpellent également tous les citoyens, présents et futurs. L'action des armées sur le territoire national est de plus en plus visible : application des mesures Vigipirate, mais aussi participation à la gestion des conséquences des catastrophes naturelles (inondations, incendies, tempêtes) ou industrielles (AZF à Toulouse). Elle interpelle enseignants et élèves, l'armée n'est plus une " fauteuse de guerre ", elle est de plus en plus perçue pour ce qu'elle est, un outil de sécurité, pour les Français d'abord, en France et à l'étranger, mais aussi pour les Européens, pour nos alliés et nos amis. Enseigner la Défense en France, c'est montrer une armée clairement et exclusivement subordonnée au politique, conçue pour faire usage de la force en la maîtrisant toujours, ce que nos alliés appellent avec humour la " French touch ", une armée respectueuse de la Constitution qui refuse la guerre de conquête et l'oppression des peuples.

Quelques pistes pour enseigner la Défense ?

L'enseignement de la Défense a commencé au collège, en instruction civique : en sixième, on apprend le recensement, en cinquième, les notions de défense civile et de sécurité, en troisième celles de défense et de paix. Il se poursuit au lycée, en classes de première et de terminale, dans les classes d'éducation civique, juridique et sociale (ECJS) et dans celles d'histoire. Les jeunes citoyens y découvrent la Nation en armes, la démocratie et l'Etat de droit, le droit à la sécurité et son corollaire, le devoir de défense, la légitimité de l'action armée, la souveraineté et les outils de sécurité collective. Les programmes des lycées d'enseignement général et professionnel prescrivent aujourd'hui d'aborder les questions de défense et de sécurité. Pour permettre aux enseignants de réaliser ces programmes, il convient d'améliorer leur information, de rendre cette information accessible et attrayante, de fournir des outils pédagogiques adaptés. C'est pourquoi ont été créés dans l'académie de Paris des relais défense éducation (RDE), enseignants qui acceptent de diffuser bénévolement au sein de leur établissement des informations concernant la défense, des missions qu'elle accomplit ou encore des métiers qu'elle offre. Il convient aussi d'améliorer la formation dans les instituts de formation des maîtres (IUFM) et dans le cadre de la formation continue des enseignants (DAFPEN). Bien évidemment, il ne s'agit pas de transformer les enseignants en " sergents recruteurs " mais bien de leur donner les moyens de former des citoyens responsables et avertis, usant avec justesse de leur faculté de discernement. L'ouverture de la réserve citoyenne aux enseignants est une excellente initiative car elle permet dans le cadre de la loi sur les réserves, de reconnaître et de faciliter l'action de certains enseignants dans la défense de la Nation. Ainsi enseigner la défense n'est pas seulement une obligation pédagogique, c'est aussi participer à la formation des générations futures quelle que soit leur origine pour continuer à vivre dans un espace de paix où chacun se respecte et se reconnaît dans les mêmes valeurs.

M.V.

Valeurs nationales et valeurs militaires : le divorce ? ***Général d'Armée Jean-René Bachelet,*** ***Inspecteur Général des Armées***

Le mercredi 25 février, au cours d'un petit-déjeuner organisé au Cercle National des Armées, Géostratégies 2000 avait invité le Général d'Armée Jean-René Bachelet à débattre autour d'un thème volontairement provocateur. Entre une armée qui a une idée précise de ses missions, ses règles, ses valeurs et une société qui cherche de nouveaux repères, face notamment aux enjeux de la mondialisation et à la montée de l'intégrisme islamique, y aurait-il risque de divorce ? L'Inspecteur Général des Armées, Jean-René Bachelet, qui a mené dans la dernière décennie une réflexion de fond touchant aux fondamentaux du métier militaire en termes d'éthique et de comportements, a analysé avec brio cette question et démontré à une assistance attentive, dans laquelle on remarquait Pierre Messmer, qu'en dépit des apparences, une symbiose de qualité croissante se développe entre l'Armée et la Nation.

En cas de divorce, il y aurait péril en la demeure, car l'Armée, emblématique de l'identité de la Nation, a **un besoin existentiel de la légitimité que lui confère la considération nationale**, lance d'entrée de jeu le Général d'Armée Jean-René Bachelet. Il existe toutefois une part de vérité. En dépit de la professionnalisation réussie, qui a prouvé les capacités d'adaptation importantes de l'Armée, **les profondes évolutions sociétales en cours s'éloignent de ses us et ses coutumes**. Le port de l'uniforme contraste avec la mode " destroy " et fantaisiste en vogue chez les jeunes, et les inclinations individuelles qu'ils suivent l'emportent sur la primauté du collectif, valeur fondatrice de toute armée. La discipline et l'autorité n'attirent plus guère, tandis que l'extrême disponibilité demandée aux militaires semble en contradiction avec la morale **hédoniste** qui domine désormais dans notre société. **La vie est aujourd'hui présentée comme une valeur ultime de civilisation, alors que la spécificité du métier de soldat lui impose d'accepter le sacrifice de celle de l'adversaire, voire de la sienne ou de celle de ses hommes**. Le désintéressement face au profit et à l'argent singularise le militaire, tout comme son devoir de réserve. Son " confinement juridique " persiste, et le droit d'association, de nature politique ou syndicale, lui reste interdit.

Le recours légitime à la force armée

Pourtant, l'Armée, qui est une institution dépositaire de la force, destinée à affronter un adversaire, à infliger la mort si nécessaire, défend des valeurs universelles, comme le Vrai, le Beau et le Bon. Se heurte-t-elle à l'air du temps qui se berce d'illusions sur un monde pacifié, en dépit des spectacles quotidiens de violences extrêmes diffusés par les médias ? En partie, certes, mais aujourd'hui, ce qui frappe, c'est la perception nouvelle dont elle fait l'objet. L'antimilitarisme, quasi haineux, qui culmine au milieu des années soixante dix, a disparu, se réjouit le Général d'Armée Bachelet. Les souvenirs de la Commune de Paris, des fusillés de 14/18 ont nourri un pacifisme profond. Les drames de 39/45, les tragiques événements de la décolonisation ont provoqué de graves déchirures. Le communisme à l'Est a contribué à accréditer en Occident l'idée que l'Armée était " fauteuse de guerre ". Or, aujourd'hui, les références ont changé. Précédée par la chute du Mur de Berlin en novembre 1989, la disparition de l'Union Soviétique a désarmé les tenants de l'antimilitarisme. La fin de la bi-polarisation et du gel stratégique qu'imposait la dissuasion nucléaire débouche sur une intensification de la violence et une multiplication des conflits, comme au Liban, au Moyen-Orient, en Somalie et dans les Balkans. Certains Etats se délitent, les milices se développent, des guerres civiles font rage, il y a nécessité **morale** de faire usage de la force. L'Armée devient alors un gage d'efficacité, de liberté d'action et de sécurité. **Et la Force retrouve son statut de vertu cardinale par opposition au mal absolu qu'est la violence, négation de l'autre**. La mise en sommeil de la conscription a également un effet positif. C'est désormais un vrai métier que d'être militaire. L'opinion prend conscience de cette

réalité, elle découvre une Armée aux facettes multiples et méconnues, avec une nouvelle image. Les spécificités sont mieux comprises et acceptées. Mais comment peut-on choisir cet étrange métier ? s'interroge-t-il. Il faut posséder un sens profond de " l'esprit de corps ". **Il faut être en recherche de la solidarité qui caractérise nos unités, surtout lorsqu'elle sont engagées en opérations**, horizontalement, au niveau de la camaraderie, et verticalement, avec l'attention, la connivence et l'affection portées aux subordonnés. C'est l'atmosphère d'une équipe de rugby au quotidien.

Une inspiration éthique et humaniste

L'Armée a retrouvé sa légitimité vis-à-vis de la Nation. Détenant le pouvoir des armes, elle est clairement et exclusivement subordonnée au politique. Elle est **conçue pour pouvoir faire usage de la force, mais non de la violence**. Cela serait contraire aux principes qui ont forgé la France, comme la croyance en l'universalité de l'homme, au respect **inconditionnel** de sa dignité et de son intégrité. C'est donc un défi qui est lancé aux soldats. Dépositaires de cette force, ils sont tenus de ne la mettre en œuvre que dans un cadre éthique. L'histoire de la lente gestation de la Nation française, plus que millénaire et issue de diverses fusions de tribus d'Occident, est une source d'inspiration pour nos Armées, souligne le Général d'Armée Bachelet. Elle reflète un " vouloir vivre ensemble ", " **une conscience d'être** ", qui se définissent au-delà de considérations de peuples, de religions et de races. La République a perpétué cet héritage inestimable, grâce auquel nous pouvons prétendre **enrichir le monde de vérités universelles**. Face à l'ethnicisation des Etats, synonyme de régression, comme dans l'ex-Yougoslavie, le modèle français peut être pris en exemple. Depuis la fin de l'Empire romain, et la déclaration de Philippe Le Bel, s'affirmant roi et empereur à lui seul, la France récuse à quiconque, aussi puissant soit-il, le droit de lui dicter son destin. Cela lui donne un rayonnement certain auprès des petits Etats à qui elle procure l'inspiration de l'espérance. Notre Armée, étroite-ment unie à notre drapeau tricolore et à notre hymne national, se nourrit de cet humanisme. Et cela génère un style de commandement spécifique à la France, fondé sur la **proportionnalité de l'usage de la force armée à la situation tactique du moment et aux objectifs politiques visés**. Il diffère fondamentalement de celui des anglo-saxons, axé sur le " **drill** " et sur la **culture du réflexe de la domination**. A la question " qui dois-je tuer ? ", ceux-ci répondent par l' " overkilling ", une doctrine que la France récuse. Elle lui oppose celle de la force graduée, dosée et donc parfaitement maîtrisée, qui permet – dans la mesure du possible – d'épargner les populations. L'intervention au Congo, à l'été 2003, en fut une démonstration éclatante : d'abord, dans les deux premiers jours, un usage de la force efficiente et spectaculaire, puis un développement de la mise en confiance. Le massacre a pris fin et la **situation traitée " à la française "**. L'Armée est donc délégataire de la force armée au nom de la France pour conduire et affirmer sa présence sur un théâtre, dans une situation donnée. Elle contribue, en retour, à nourrir et à diffuser les valeurs chères à la Nation. L'Armée joue en quelque sorte un rôle emblématique, **elle concrétise notre " vouloir être "**, prolonge la politique française dans le monde. Elle peut représenter un outil efficace pour mieux diffuser nos ambitions, pour remédier au malaise des générations issues de l'émigration, dont certains éléments rejettent et dénigrent le système dans lequel ils vivent. En dépit d'une crise des valeurs que l'on ne peut nier, les relations entre l'armée et la société civile traversent une période très favorable, qui n'a pas eu de précédent depuis des décennies. L'hypothèque de l'aveuglement face à l'Armée est levée, et les conditions sont réunies pour que la symbiose " Armée-Nation " s'exerce au mieux, conclut le Général d'Armée Jean-René Bachelet.

Après cette grande leçon d'histoire et de philosophie sur la condition militaire, la rencontre s'est poursuivie par un débat très enrichissant, animé par Serge Rechter.

Pierre Messmer (Chancelier de l'Institut – Ancien Premier Ministre) : Comment percevez-vous l'évolution du rôle social de l'officier dans une armée professionnelle ?

Avec les questions nouvelles de sécurité du territoire et d'intégration des jeunes issus de l'émigration, le système de l'armée professionnelle présente un intérêt indéniable. Sa capacité de projection est plus performante, elle peut traiter globalement les problèmes soulevés, en amont tout d'abord, puis en prenant sa part dans la résolution de crises ouvertes. Officiers et sous-officiers commencent à

intervenir sans entraves dans les écoles et les universités. C'est une ouverture encore minime, mais très symbolique. Un livre intitulé " 99 questions sur la Défense " vient d'être publié, en collaboration entre les Armées et l'Université. Si la mise à profit de ces expériences récentes continue à être encouragée, le rôle social des armées ira en s'amplifiant. Nous ne touchons certes directement, par le biais du recrutement, que 10% des classes d'âge (contre 50% avant la fin de la conscription). Mais le turn-over est important (les contrats durent en moyenne huit ans) ; ce qui nous permet d'alimenter un courant d'échange significatif entre la Nation et ses armées. Nous sommes très attentifs à la reconversion. Par exemple, en Franche-Comté, (à l'instar d'autres régions), un partenariat " emploi-formation " a été mis sur pied. Cela crée un cercle vertueux. Grâce à l'armée, des jeunes acquièrent des repères, le tissu économique local en prend conscience, et la réinsertion s'en trouve facilitée.

Gérard Corré (Ingénieur Général – CGTI) : *Y a-t-il proximité dans les principes de management entre l'Armée et le secteur privé ?*

Ceci est tout à fait indispensable. C'est l'un des thèmes essentiels de notre dialogue avec la société civile. L'Armée doit être un interlocuteur reconnu et inspirer le respect dans ce domaine.

Jean-Pierre Duport (Président de Réseau Ferré de France) : *Les femmes occupent une place de plus en plus significative. Cela peut-il faire évoluer les rapports entre l'Armée et la Nation ?*

Aujourd'hui, les plus rétifs à la présence des femmes dans nos armées sont certains jeunes Saint-Cyriens, encore imprégnés d'une vision idéologique très marquée. Les plus excessifs vont jusqu'à les mettre en quarantaine. On ne peut leur opposer qu'une réponse rationnelle, à savoir que désormais, la ressource humaine est mixte. Nous nous heurtons à un problème qualitatif dans nos recrutements. Or, le recours **à une certaine féminisation élève sensiblement notre niveau culturel**. Mais, quelle part réserver aux femmes dans l'armée ? Certaines circonstances du combat peuvent placer le soldat dans des situations d'humiliation douloureuse. Cela est-il envisageable pour les femmes ? Elles le réclament, soucieuses de ne pas se voir attribuer des traitements privilégiés. Mais, il y a tout de même des limites. Il est difficile de voir des jeunes femmes servir dans certaines unités de combat. En tout cas, le mouvement est irréversible **et il est, au total, très positif**.

Thierry Le Roy (Conseiller d'Etat) : *Comment vit-on le rapport à la mort dans l'Armée actuelle ?*

Lieutenant-Colonel Andrieu : *La sublimation de la mort n'a-t-elle pas introduit le culte de l'échec ? Ne nous a-t-elle pas éloignés du pragmatisme ?*

La spécificité militaire n'est pas la propension au sacrifice. Cela fait partie de la sublimation historique, mais ce n'est pas la caractéristique principale de l'Armée. Certes, depuis le début du siècle, vingt mille Saint-Cyriens sont morts pour la France, ce qui est considérable. Mais, depuis 40 ans, 5000 officiers sont sortis diplômés de cette école, et seuls cinq sont morts au combat. C'est bien la capacité d'efficacité de la force, et **non la notion de sacrifice magnifié qui fait la spécificité du soldat**. Quant à la sublimation du culte de l'échec, c'est une étrangeté. **L'Ecole Spéciale Militaire** de Saint-Cyr a été créée par Napoléon. Certes, des actes de bravoure sont encore glorifiés avec Camerone, ou Sidi Brahim. Un culte **au héros mort pour la France avec panache** s'est développé.

Mais, point trop n'en faut. Comme Aristote l'a reconnu très justement, la vertu a deux contraires, l'un par défaut, l'autre par excès. Il ne faut pas se situer au milieu du marécage, mais au-dessus ! s

Un grand soldat .Un grand honnête homme du siècle et dans le siècle .Un moment fort pour Géostratégies 2000s

Marie-Clotilde Hingray

(propos non relus par les intervenants)

" Un pays de la " nouvelle Europe ", la République Tchèque dans l'Union Européenne : Qu'en attend-il ? Que peut-il lui apporter ? "

S.E Pavel Fischer, Ambassadeur de la République Tchèque

Le 1^{er} avril dernier, soit un mois avant l'entrée officielle de son pays dans l'Union Européenne, S.E Pavel Fischer, Ambassadeur de la République Tchèque en France, était l'invité de **Géostratégies 2000**. Au cours de cette rencontre, présentée d'emblée par Serge Rechter comme emblématique de l'arrivée de la " Nouvelle Europe " au sein de l'Union Européenne, le diplomate a évoqué, dans un français parfait, les espoirs et les inquiétudes que suscite cette prochaine adhésion, tant auprès du gouvernement que de l'opinion publique. Il a également livré ses sentiments sur les orientations stratégiques européennes à adopter, et expliqué sa vision de l'avenir des relations transatlantiques.

Notre aspiration européenne coule de source, affirme Pavel Fischer. Elle est ancrée de longue date dans nos racines. C'est l'histoire de la seconde moitié du 20^{ème} siècle, qui nous a marginalisés, en nous arrachant à cet environnement naturel. De nombreux Tchèques ont inscrit leurs noms et apporté leurs contributions aux courants européens. Déjà, au 14^{ème} siècle, le Roi de Bohême, Charles IV, fondateur de l'université de Prague, a développé l'idée d'une coopération au sein de l'Europe. Cette appartenance à l'Europe faisait également partie intégrante de l'engagement politique et des idéaux du premier Président, **Tomas Masaryk**, par ailleurs grand philosophe et sociologue. Prisonniers du joug communiste, nous respirions des bouffées d'air frais grâce à nos voisins occidentaux. Aussi, en 1989, nous n'avons pas hésité : notre retour au sein de l'Europe s'imposait. Mais ensuite les innombrables réformes qui nous ont été fixées, les longues négociations détaillées qui ont suivi, nous ont fait comprendre que ce " retour naturel " serait en réalité un long combat. Et notre opinion publique l'a également compris. Il nous a fallu transformer radicalement notre système administratif et judiciaire ; privatiser ; ouvrir notre économie. Toutefois, ces préalables à notre adhésion à l'Union Européenne n'ont pas été ressentis comme un fardeau insupportable. Ils représentaient, au contraire, un vecteur de changement indispensable. Ils nous ont apporté un savoir-faire, des échanges avec de nouveaux pays, qui nous ont enrichis. **Vaclav Havel** s'est inspiré des rapports de l'Union Européenne, qui pointaient nos lacunes, pour accélérer la remise à niveau du pays. Le trajet parcouru est impressionnant, constate Pavel Fischer, qui déplore qu'aujourd'hui, dans les négociations, la logique des quotas et des exceptions l'emporte trop souvent. Nous devons définir nos intérêts nationaux, nos intérêts communs et les dépasser, souligne-il.

Des défis à la hauteur des espérances

En devenant membre de l'Union Européenne, nous nous heurtons à de nouveaux défis. Notre administration risque d'être à double vitesse. Avec, d'une part, nos jeunes élites " à l'anglo-saxonne ", qui parlent plusieurs langues et vont choisir une carrière à Bruxelles. Et d'autre part, nos anciens fonctionnaires qui eux, ont l'expérience du terrain et maîtrisent parfaitement les arcanes administratives. Il faudra trouver le moyen d'accommoder ces différences. Le soutien de l'opinion publique à l'élargissement est également indispensable. **Certains Français ont tendance à considérer notre adhésion comme un cadeau**. Ce n'est pas le cas. Tant s'en faut. Et, d'ailleurs, les Tchèques sont loin d'être unanimes sur cette question. Mais, je le répète, c'est **une pédagogie de l'adhésion** que nous menons pour les convaincre qu'il s'agit d'un devoir partagé. Nous avons dû mener des réformes austères et simultanées à une cadence impressionnante. Leur gestion a été lourde et compliquée, mais, malgré cela, les extrêmes politiques n'ont pas pris trop de poids, ils n'ont pas paralysé le pays. C'est un signe très encourageant. Si l'euro était adopté dès cette année, cela ne poserait pas de problème à la population, mais nous devons patienter jusqu'en 2008, le temps d'assainir nos finances publiques, regrette Pavel Fisher qui se méfie quelque peu des effets pervers des négociations européennes. En nous obligeant à garder un œil sur notre opinion publique, un autre sur

nos partenaires, elles nous ont fait tomber dans un esprit " marchand de légumes " et nous ont enfermés dans une logique dangereuse ! Les argumentations nationales qui ont prévalu lors des discussions du projet de Constitution le laissent également sceptique. Il faut revenir aux valeurs et aux idéaux des " Pères fondateurs ", insiste-t-il. Imposer une période de transition de sept ans pour la libre-circulation de la main-d'œuvre lui semble aussi contestable. Les Tchèques sont sédentarisés, la mobilité dans le travail ne les attire guère. Ceux qui souhaitaient travailler à l'extérieur, ont déjà franchi le pas. Il aurait peut-être été préférable de réfléchir à une différenciation entre les Etats adhérents, note-t-il, et aligner la République Tchèque sur Malte et Chypre. Ce geste symbolique aurait été hautement apprécié.

Un ancrage occidental

Quant à notre lien transatlantique, solide et franc, il s'inscrit dans l'histoire. Lorsque nous sommes perçus, de Paris, comme des alliés naturels et fidèles des Etats-Unis, c'est un honneur pour nous. **La fin du communisme, c'est d'abord la victoire des Occidentaux sur le Kremlin.** Depuis l'enfance, les Tchèques ont été élevés dans le clivage idéologique, capitalisme contre communisme. Or, celui-ci a toujours été assimilé à la victoire des " autres ", et c'est pourquoi il a échoué. Nous voulions nous ancrer dans la famille du camp adverse, appartenir à une même communauté de valeurs et de défense. Le Pacte de Varsovie a d'ailleurs été dissous à Prague. Notre partenariat avec les Etats-Unis et notre entrée dans l'OTAN en 1998 constitue à nos yeux une preuve de responsabilité. Enfin, si au niveau bilatéral, les Tchèques ont fait le choix stratégique de l'Allemagne, c'est par facilité et par nécessité. C'est un voisin, doté d'une économie qui impressionne à l'échelle européenne. Une coopération s'imposait. Toutefois, les Français ont aussi leur place, nous attendons vos négociants et vos investisseurs, car nous souhaitons diversifier nos interlocuteurs industriels et commerciaux, conclut Pavel Fischer...

Le débat, animé par Serge Rechter, a permis de prolonger les échanges et de confronter les différentes visions européennes.

Jean-Philippe Lecat (Membre du Conseil d'Etat, Ancien Ministre) : *Si la Constitution européenne n'est pas adoptée, c'est le désastre annoncé. Comment la République Tchèque juge-t-elle cette future Constitution ?*

Nous souhaitons, tout d'abord, que cette Constitution puisse être ratifiée, par référendum, ou au Parlement. Sinon, elle perd toute son utilité. Nous sommes également très sensibles aux débats sur la majorité qualifiée, ainsi qu'au principe de l'équilibre entre les Etats-membres. Il nous semble essentiel que chaque pays soit représenté par un Commissaire, au moins au départ, quitte à abandonner certaines conditions préalables. Ce geste symbolique nous permettrait de trouver une nouvelle impulsion.

Pascal Boniface (Directeur de l'Institut de Recherches Internationales et Stratégiques) : *Des divergences profondes se sont creusées entre les Européens et les Américains sur des questions comme le multilatéralisme, l'usage de la force dans les relations internationales, le poids des organisations internationales. Quel est votre point de vue ? Ne craignez-vous pas que l'élargissement ne se traduise par un affaiblissement de la politique de défense et de sécurité européenne ?*

La République Tchèque est attachée au principe du multilatéralisme, n'oubliez pas qu'elle est l'un des membres fondateurs de l'ONU. Mais, elle est également consciente de ses faiblesses. **L'histoire nous a enseigné la nécessité de l'usage de la force. Nous l'avons rejeté en 1939, puis amèrement regretté.** Le débat public tchèque est dominé par ce problème. Nous sommes persuadés que plus jamais il ne faudra consentir à des injustices. Si la communauté internationale est encline aux négociations, mais n'est pas en mesure d'arrêter des conflits avec des déclarations, alors il faut s'engager. C'est ce que nous avons fait en Irak, en envoyant des spécialistes en questions économiques et diplomatiques, et en Afghanistan, en étant présent au sein des forces spéciales. Nous sommes

conscients des limites de l'usage de la force, mais malheureusement, dans certaines situations, il se révèle indispensable.

Thierry Le Roy (Conseiller d'Etat) : *Quelles relations entretenez-vous actuellement avec la Slovaquie ?*

Le divorce avec la Slovaquie fut très pénible. Il fut émaillé de soupçons réciproques. Nous avons dû couper en deux les ministères, les administrations, les rails et jusqu'aux fils électriques. Il était très difficile de sécuriser la République Tchèque en tant qu'Etat, membre de l'OTAN, alors que son plus proche voisin ne poursuivait pas la même politique. Puis, nos relations se sont apaisées, nous nous sommes rapprochés et nous travaillons actuellement à des coopérations renforcées.

René André (Député de la Manche, Vice-Président de la Délégation pour l'Union Européenne) : *L'idée européenne provoque actuellement de l'incompréhension, du scepticisme et de la méfiance. La création d'une Europe politique, d'une Europe " Puissance " ne serait-elle pas un moyen d'y remédier ? Seriez-vous favorable à la constitution d'une Europe politique à partir de groupes pionniers ?*

Nous soutenons tous les projets qui forcent l'Union Européenne à avancer. Nous voulons prendre part activement à ceux qui se dégagent. Toutefois, ces groupes pionniers que vous évoquez, ne doivent pas développer une Europe à deux vitesses. Nous sommes partisans d'une méthode communautaire ouverte.

Alain-Gérard Cohen (Inspecteur Général des Finances) : *Comment allez-vous manœuvrer pour éviter le grand écart entre l'administration bruxelloise et la vôtre ? Qui est capable administrativement de diriger le pays ? Par ailleurs, la République Tchèque a certes de nombreux besoins, mais pas de réels projets à financer. Ne risquez-vous pas de devenir contributeurs nets ?*

Il est certain que nous manquons de cadres. La culture administrative tchèque doit être réformée. L'idée de créer une sorte d'ENA a été à l'ordre du jour. Cela aurait aidé à édifier des références et des réflexes communs, mais cette éventualité a été abandonnée. Toutefois, il faut savoir tirer parti des évolutions. Le fait que tous les jeunes étudiants, au moment de la chute du Mur de Berlin, aient donné une réponse européenne à leurs questions sur leurs futures orientations, est très encourageant. C'est une génération européenne, qui parle couramment le français et l'anglais. En ce qui concerne nos projets, il faut savoir que nos régions sont à la recherche de leur autonomie économique. Certaines sont très dynamiques et ont l'intention d'utiliser tous les fonds qui pourront leur être accordés. Mais, la tâche est d'importance. Même chez les Etats membres de longue date, toutes les potentialités ne sont pas toujours exploitées....

Philippe Marchat (Inspecteur Général des Finances) : *Quel est l'état actuel de l'économie tchèque ?*

Depuis 1990, nous assistons à une ouverture économique impressionnante. Avec notre peu d'expérience de l'économie de marché, il nous a fallu dynamiser, apporter des capitaux. L'exercice a bien fonctionné, même si les banques ont supporté l'essentiel du fardeau. Notre objectif est donc désormais d'assainir les finances publiques. Nous bénéficions encore d'une croissance soutenue et le chômage touche environ 10 % de la population (sauf dans certaines régions, où il dépasse les 15 %). Les délocalisations ne sont pas uniquement liées à la construction européenne. Elles provoquent aussi beaucoup d'inquiétude chez nous. Des filières tchèques ont disparu, comme celle de la chaussure (Bata). Pour contrecarrer ce mouvement, il faut mettre sur pied des projets industriels communs.

Serge Rechter (Président de Géostratégies 2000) : *Les Tchèques sont-ils prêts à prendre part aux coopérations renforcées, par exemple en matière d'Europe de la Défense ?*

Colonel Jean-Luc Lefebvre (Armée de l'Air) : *Pouvez-vous nous donner une synthèse de l'état de modernisation de l'outil de défense tchèque ?*

Il est vital que les Etats membres soient unanimes sur la question de l'Europe de la Défense. Il est très délicat de devoir trancher entre deux groupes, entre deux opinions. Pour ce qui est de la réforme de nos forces armées, lancée voici trois ans, elle a été revue à la baisse à cause de la situation économique. Mais, nous restons très attachés au principe de spécialisation des armées, pour des raisons budgétaires et de coopération. Il est illusoire de nous projeter dans l'avenir en imaginant que nous aurons nos propres avions de combat, différents de ceux de nos voisins polonais ou hongrois...

Polonais ? Pourquoi Polonais ? demandent **Serge Rechter et Laurence Dors.**

Nos choix stratégiques doivent se coordonner, c'est pour nous une nécessité. L'entrée dans l'Europe doit s'effectuer dans la coopération et la négociation, mais aussi dans un esprit d'efficacité...

Une vision historique, une détermination forte, un débat sans complaisance.

Marie-Clotilde Hingray

(Propos non relus par les intervenants)

" *Terrorisme, medias et démocratie* " **Bruno Cortes, Rédacteur en Chef des Journaux de TF1** **Week end**

Dans le cadre de sa réflexion sur le terrorisme, Géostratégies 2000 a reçu le mardi 11 mai Bruno Cortes pour analyser les liens subtils et complexes existant dans une démocratie entre les médias et le terrorisme. Alors que les médias détiennent aujourd'hui une puissance et une responsabilité colossales, et que le terrorisme constitue une réalité omniprésente dans l'opinion publique, peut-on accuser les journalistes de jouer un jeu dangereux, peut-on les taxer de complicité, s'est interrogé ce professionnel avisé. A contrario, ne représentent-ils pas également un moyen de lutte contre ce même terrorisme, en informant les citoyens sans les paniquer, en les " éduquant " à la culture du principe de précaution ? Autant de questions qui ont suscité un vif intérêt auprès d'un auditoire averti et très sensible aux paradoxes inhérents au métier de journaliste.

D'emblée, Bruno Cortes choisit un exemple récent, la mort en direct dans une explosion, du Président Tchétchène, dans une tribune d'un stade de Grozny. Le retentissement a été quasi-immédiat, avec une dépêche de l'AFP titrant " le fait de rebelles ". Les termes employés sont-ils adéquats, se demande-t-il. Il est très délicat de se prononcer. Le terrorisme est défini comme une action violente contre un homme, un Etat, pouvant engendrer des victimes. Mais, dans chaque mot, se cache une question. La violence est-elle spécifique du terrorisme ? A quoi s'apparenterait alors l'assassinat du chef du Hamas par les services israéliens ? Par ailleurs, les victimes collatérales existent aussi dans les conflits

classiques. La cause poursuivie elle-même, le fait de lutter contre une entité territoriale, ne sont pas l'apanage du seul terrorisme. Les membres du commando qui ont commis l'attentat à Grozny sont considérés comme des **héros** par les Tchétchènes, et comme **des terroristes** par les Russes. On pourrait aussi les qualifier de **rebelles, d'indépendantistes, de nationalistes** ! En fait, résume Bruno Cortes, le terrorisme désigne l'emploi d'une violence non légitime. Il frappe partout, dans les " zones grises " comme la Russie, l'Algérie, l'Arabie Saoudite, l'Indonésie ; dans les dictatures, même si les actions demeurent secrètes, et bien sûr, dans les démocraties.

Un pouvoir à haut risque

Les démocraties sont-elles plus vulnérables, du fait de la totale liberté dont jouissent les médias ? En diffusant les idées de mouvements terroristes, ne se livrent-elles pas à un exercice risqué ? Tout dépend de la façon dont les messages sont perçus, et comment le corps social y répond, souligne-t-il. Avec l'affaire AZF, on se rend compte de la difficulté d'établir une règle du jeu entre les médias et le pouvoir. Le ministère de l'Intérieur a misé sur la responsabilité des organes de presse, mais il a oublié qu'ils se livraient aussi à une concurrence sévère, que leur moteur reposait sur la " guerre du scoop ". Résultat, la Dépêche du Midi a sorti l'affaire ! La conscience professionnelle intervient aussi. Peut-on se taire, ne pas alerter la population, lui cacher la vérité ? Surtout que, dans ce cas précis, la discrétion de la police n'avait guère été respectée. La couverture des attentats de Madrid est elle aussi très éclairante. On a assisté à une véritable manipulation de la part du gouvernement espagnol. Deux heures après les explosions, soit à 9h30, celui-ci condamne ETA sans appel. A la mi-journée, les dirigeants du Parti indépendantiste basque démentent toute responsabilité et imputent ces attentats à la résistance arabe. De son côté, le Premier Ministre, José Aznar, téléphone personnellement à tous les grands patrons de la presse pour leur confirmer la thèse " ETA ". Puis, malgré la découverte d'éléments objectifs en direction de la piste Al Qaida, malgré une revendication officielle émanant de ce réseau, le ministère de l'Intérieur, au matin du troisième jour, privilégie toujours comme coupable l'ETA. Seule, l'arrestation de militants islamistes marocains va l'obliger à revoir sa stratégie. Pourtant, le samedi soir, veille des élections, un documentaire sur l'ETA est encore diffusé à la télévision. Or, depuis le vendredi, des journaux –dont El País- proches du Parti socialiste, retiennent la piste terroriste arabe. La revendication est un élément capital dans l'enquête du journaliste, indique Bruno Cortes. Les terroristes ont mis au point des procédures qui permettent d'identifier, de façon quasi certaine, les auteurs de l'acte. D'ailleurs, dès le jeudi soir, pour la DGSE, la piste arabe ne faisait plus aucun doute. Autre point important, l'avis des " experts ", n'est pas toujours d'une extrême fiabilité. Les attentats espagnols l'illustrent bien. Au départ, ils ont validé la thèse ETA, puis ils ont évoqué de possibles liens entre Al Qaida et ETA, avant de confirmer l'implication du réseau de Ben Laden. C'est une leçon que nous devons méditer, note-t-il. Il faut agir avec une extrême prudence, citer ses sources, parler au conditionnel, et n'éluder aucune hypothèse. Devant la pression du cabinet Aznar, qui, au nom de la transparence, a saturé l'information mais n'a pas dit toute la vérité, il était difficile de résister. Un journal comme El País l'a fait, entraînant une gigantesque réaction de la rue et la victoire des socialistes le dimanche. **Et si Aznar a été largement désavoué dans les urnes, c'est parce qu'il a tenté de manipuler les médias, afin qu'ils n'influencent pas le résultat des élections. Les terroristes, quant à eux, n'avaient pas développé une vision aussi fine. Leur objectif prioritaire n'était pas d'inverser l'issue du scrutin.** Un effet indirect du terrorisme peut être celui de la contagion. Cela s'est produit, en mars dernier, lorsqu'un groupuscule inconnu a envoyé au Parisien une lettre menaçant la France de représailles, si elle ne retirait pas sa loi sur le voile. Le journal a transmis l'information à la Section antiterroriste, qui a ouvert une enquête. Le ministère de la Justice, appuyé par Matignon, a confirmé dans un communiqué à l'AFP, les investigations en cours, au nom du principe de précaution. A la grande surprise du cabinet de Nicolas Sarkozy ! Le gouvernement français a voulu jouer la carte de la transparence, mais l'absence de coordination entre les différents ministères en a anéanti tout le bénéfice. Et le commando a disparu dans la nature...

Vigilance face aux dérives

Des leçons ont-elles été tirées des attentats du 11 septembre 2001 ? Il y a eu une certaine forme de résistance, comparable à celle des Britanniques en 1940 face aux attaques allemandes. Mais, si cette réponse est la plus vertueuse, elle n'est pas la plus répandue. Ce qui a prévalu, relève Bruno Cortes, c'est l'accoutumance et l'oubli. Cette réaction, dans les sociétés à fort consensus, peut être positive. C'est une force de pouvoir reprendre le cours de ses activités, d'éviter l'effet de paralysie. Toutefois, une dérive inquiétante se dessine, lorsque le kamikaze prend les traits du héros, et que ses convictions séduisent. Pour les Guignols de l'Info, Ben Laden, c'est Zorro... Il s'agit là d'un dangereux phénomène d'inversion des valeurs. Les médias doivent-ils diffuser en direct la violence ? La puissance de l'image ne constitue-t-elle pas en soi une prise de position idéologique et politique ? Comment éviter la répétition, la saturation, empêcher la contagion ? Les terroristes ont compris que leur force reposait sur la maîtrise des moyens d'information modernes, TV satellitaire et Internet. Ainsi, leurs messages sont relayés à l'échelle planétaire... Un autre terrorisme " soft " et virtuel, celui-là, est également en train de nous envahir. Ce sont les attaques de virus, qui désorganisent les entreprises et les institutions, les interventions de commandos musclés, comme ceux des intermittents du spectacle. Leurs procédés et leurs objectifs sont directement transposés du terrorisme, il s'agit de prendre en otage les institutions et d'avoir accès aux médias. Les démocraties ne peuvent apporter qu'une solution globale, conclut Bruno Cortes. Il serait illusoire de croire qu'il s'agit uniquement d'un problème médiatique. S'en prendre à la liberté de la presse représenterait une erreur fondamentale. Ce serait un succès pour les terroristes, qui, lorsqu'ils arrivent au pouvoir, la suppriment, purement et simplement.

L'exposé maîtrisé et cohérent de Bruno Cortes s'est poursuivi par un débat roboratif animé par Serge Rechter.

Xavier de Villepin (Sénateur, ancien Président de la Commission des Affaires Etrangères, de la Défense et des Forces Armées) : *Avec l'hyperterrorisme, une grande bataille est en train de se livrer entre Occidentaux et réseaux islamiques coordonnés par Al Qaida. Pensez-vous qu'une sorte de code des valeurs entre les autorités d'un pays et les médias soit souhaitable ?*

L'hyperterrorisme est associé à la mondialisation en termes de communication. Avec les télévisions satellitaires, les frontières ont disparu, le système des médias fonctionne en réseaux. La force d'Al Qaida est d'avoir su transformer un enjeu limité à l'Arabie Saoudite en **un enjeu mondial**. Pour ce qui est d'un code des valeurs, je m'en méfie. Cela débouche sur des restrictions. Depuis la première guerre du Golfe, il est interdit aux télévisions américaines de filmer les cercueils de soldats morts en opérations. Cela rappellerait trop le traumatisme du Vietnam. A une période, les journalistes britanniques étaient passibles de deux ans de prison, s'ils interviewaient des membres de l'IRA ... Je préfère faire confiance au pouvoir de la loi. Si le journaliste commet une faute, il peut être poursuivi juridiquement. D'ailleurs, la Charte des Journalistes de 1912 fixe de bonnes bornes déontologiques, pour l'exercice du métier.

Jean-Pierre Trotereau (Magistrat Prud'homme) : *La presse est-elle condamnée à se faire l'écho des événements, en étant instrumentalisée ou y a-t-il encore de la place pour le journalisme d'investigation ?*

Général de Corps d'Armée Xavier de Zuchowicz (Directeur de l'IHEDN et de l'Enseignement Militaire Supérieur) : *N'êtes-vous pas l'otage des experts officiels ? N'y aurait-il pas urgence à former à nouveau des journalistes spécialistes ?*

Notre métier souffre d'une trop grande proximité et immédiateté, il n'y a pas assez de recul, de distance. Le culte du direct est un leurre. Lorsque nous sommes confrontés à de grands événements, nous essayons d'expliquer, de mettre en perspective, mais cela doit être amélioré. Dans les rédactions, c'est la polyvalence qui l'emporte, au détriment de la compétence, et je le déplore.

Capitaine de Vaisseau Jean-Louis Vichot (Chargé d'études à l'Etat-Major des Armées) : *Il y a trop peu d'émissions à vocation didactique, qui proposent une réflexion, sur les grandes chaînes de télévision. Je regrette celles du passé, comme " Cinq Colonnes à la Une ".*

Nous avons tous tendance à mythifier le passé. Si vous revoyiez " Cinq Colonnes à la Une ", avec des yeux d'aujourd'hui, vous seriez probablement déçu.

Thierry Le Roy (Conseiller d'Etat) : *Lors d'un attentat, le journaliste se concentre plus sur les événements et les victimes que sur les causes et les buts de cet acte de terrorisme. Cette retenue s'apparente-t-elle à une forme de résistance ?*

Il est vrai qu'il y a un déficit d'explications. Devant la violence, les spectacles d'horreur, l'émotion prévaut. Il est difficile d'essayer de justifier le geste. La revendication, quant à elle, constitue un outil de propagande. Les Américains ont décidé de ne plus diffuser les cassettes de Ben Laden, car elles pourraient transmettre des ordres et des messages. Nous-mêmes avons choisi de nous auto-limiter récemment. Nous n'avons pas retransmis la cassette où Ben Laden proposait d'énormes récompenses en échange des meurtres de Kofi Annan et de l'Administrateur américain en Irak. Nous évitons également d'employer des termes à connotation morale.

Jean-Marc Berlioz (Directeur de l'IHESI, Inspecteur Général de l'Administration) : *Nos sociétés affrontent un paradoxe. Soit elles s'attaquent aux libertés de la presse et c'est une victoire du terrorisme. Soit, elles le banalisent et provoquent de la surenchère dans les médias.*

Une réglementation réduirait nos droits démocratiques. Il faut se montrer très vigilant, en revanche, sur l'éthique et le professionnalisme de tous les détenteurs de cartes de presse.

Jean-Pierre Delalande (ancien Membre du Parlement) : *Comment respecter un véritable code de déontologie ? La fréquentation régulière entre journalistes et militaires permet d'établir une certaine confiance, de mieux faire la part des choses, me semble-t-il. Par ailleurs, lors de la première guerre du Golfe, j'ai créé, en tant que parlementaire, un Office de l'évaluation journalistique dans le Golfe. Cette initiative a été jugée contestable et pourtant elle a pointé du doigt de nombreuses erreurs. Enfin, lors de mon mandat de maire dans la banlieue Nord, j'ai vu des phénomènes de violence perdurer, uniquement parce qu'ils bénéficiaient d'une couverture médiatique répétée.*

La vérité est l'axe essentiel qui guide le travail du journaliste. Etre la victime du mensonge est insupportable. Il est vrai que la guerre du Golfe a constitué une première pour de nombreux journalistes, qui n'avaient pas la culture du correspondant de guerre. Ils ont dû " s'aguerrir ". Vivre en osmose avec les militaires, adopter leurs modes de pensée, ne me paraît pas la solution idéale. Il faut un effort de distance. Il est certes difficile à demander au reporter sur le terrain, c'est au rédacteur en chef que revient ce rôle. C'est un travail d'encadrement essentiel. Quant à la répétition de l'information, c'est un vrai souci. Nous sommes soumis à un effet " feuilleton " qui peut être pervers. En donnant à Ingrid Bettencourt une valeur d'icône, nous repoussons sa libération. C'est un piège. La médiatisation peut être l'ennemie de l'efficacité. Je redoute, par ailleurs, l'irruption du terrorisme dans les médias, l'invasion de fausses images, l'infiltration de réseaux qui donnera aux informations une apparence de réalité, mais sera mensongère. Notre problème n'est pas la diversité des sources, mais celui de leur fiabilité.

Général d'Armée Yves Capdepon : *La télévision ne montre que des Irakiens opposés à la présence américaine. Personne n'y serait donc favorable ?*

Nos journalistes ne vont pas en Irak avec un a priori. Nous leur demandons de réfléchir à des sujets qui montrent certaines avancées. Toutefois, l'erreur est inhérente à notre métier. Lors de la guerre, au printemps 2003, nous avons trouvé, par exemple, que notre correspondant aux USA, n'expliquait pas assez les motivations du Président et du peuple américain. C'était une insuffisance. Globalement, lors

de ce conflit, toutes les télévisions (avec un petit bémol pour les Espagnols) se sont fait l'écho, dans leurs journaux, de leur gouvernement et de leur opinion publique. Les Américains s'attardaient sur les victoires, les Français sur les poches de résistance. Il existe certainement un " patriotisme " du journaliste, mais il se nuance avec la réalité et l'expérience.

Paul Drezet (Magistrat – Cour des Comptes) : *Quel rôle assignez-vous respectivement à la TV, à la presse écrite et à la radio ?*

Ces trois médias ont une formidable complémentarité. La télévision, c'est l'image, l'émotion. La presse écrite favorise la réflexion, tandis que la radio joue sur la rapidité et la réaction.

Lieutenant-Colonel Olaf Andrieu (Ministère de la Défense) : *Quelle place occupe le pouvoir économique dans la stratégie de communication des grands médias ?*

Le marché et l'audimat ont-ils toujours raison ? Je fabrique mon journal en tenant compte de ces paramètres, mais je jouis d'une grande autonomie, tant que l'audience est forte. Le pouvoir économique y trouve son compte. Dernièrement, nous avons traité de l' " arnaque SMS ". Or, l'un de nos actionnaires n'est autre que le groupe Bouygues ! Nous avons établi un compromis. La logique économique existe, mais elle ne dicte pas sa loi.

Serge Rechter (Président de Géostratégies 2000) : *La presse télévisée, et tout particulièrement TF1, ne témoigne-t-elle pas d'un certain parti pris dans le conflit israélo-palestinien ?*

Ce dossier est très complexe. La mise en scène de la violence subie par les Palestiniens est parfois orchestrée. Elle n'est pas sans répercussion sur les réactions dans nos banlieues. Nous demandons à nos correspondants de montrer également la souffrance d'Israël. C'est compliqué, car les journalistes, spontanément, prennent fait et cause pour le faible. Nous leur répétons inlassablement de faire preuve de plus de recul, d'adopter des points de vue équilibrés.

Un débat de plus sur le terrorisme à Géostratégies 2000 ? Non, un " autre débat ", central, subtil, où apparaît clairement un acteur majeur : l'opinion publique.

Marie-Clotilde Hingray

(Propos non relus pas les intervenants)